

L'agriculture paysanne familiale pour une économie sociale et solidaire

Introduction

L'ACRF s'intéresse au modèle de développement qui gouverne notre monde occidental y compris le modèle agricole. Chez nous, on ne parle plus de ferme mais d'exploitation agricole. La nourriture et l'environnement sont des préoccupations beaucoup trop sérieuses pour qu'on les laisse à l'économie de marché. Avec Daisy HERMAN, secrétaire générale de la FIMARC¹ nous avons pu développer une réflexion sur un modèle alternatif : l'agriculture familiale paysanne. Celle-ci, intégrée dans le « pays », combinant élevage et production végétale, gérant l'environnement, produisant sur place et pour la consommation locale, est un moyen de mettre en œuvre une économie sociale et solidaire. À l'opposé de l'agriculture industrielle et intensive, elle donne priorité à une vie « humaine » pour le paysan et sa famille. Et elle permet réellement de mettre en œuvre la souveraineté alimentaire, instrument de base pour le développement local des familles, des communautés humaines, des pays et des régions.

Le but de cette analyse est de présenter ce que peut l'agriculture familiale paysanne, les défis qu'elle doit relever et les exigences pour que la souveraineté alimentaire soit une réalité.

ÉCHEC DE L'AGRICULTURE INDUSTRIELLE

Dans le monde, 20 % de la population riche consomment 86 % des denrées alimentaires, tandis que 20 % de la population pauvre n'en consomment que 1,3 %. Ces chiffres disent le déséquilibre dans notre monde quant à la consommation : 860 millions de personnes ne mangent pas à leur faim, et cette situation s'aggrave avec la crise alimentaire actuelle dans de nombreux pays. Le monde occidental consomme 45 % de la production mondiale de viande. Or, il faut 35 kilos de céréales pour produire 1 kilo de viande. Des céréales servent à produire de la viande alors qu'elles pourraient nourrir des populations affamées.

L'agriculture familiale paysanne – pour bien la différencier de l'agriculture intensive et industrielle – fournit 50 % de l'alimentation produite dans le monde. En Argentine, 80 % des producteurs sont dans l'agriculture familiale paysanne. Ce secteur agricole garantit une qualité de vie et une alimentation adaptée pour la population. Autre exemple de la dérive de l'agriculture intensive ou industrielle : le Costa Rica importe plus

¹ La FIMARC est la Fédération Internationale des Mouvements Adultes Ruraux Catholiques

des deux tiers de sa consommation de haricots, alors que c'est une production locale ; en 2002, la valeur des importations de grains de base (maïs, riz, blé, haricot) a été supérieure à la valeur de l'exportation du café.

LES AIDES PUBLIQUES VONT AUX GROS PRODUCTEURS

Au Brésil, les grands propriétaires terriens et les sociétés transnationales contrôlent le commerce agricole, celui des semences, de la production des engrais chimiques et des pesticides : c'est l'agro-industrie. Cette agriculture intensive ne cultive que 17 % des terres cultivables du pays. Et la grande majorité de ces surfaces sont dédiées à la culture de la canne à sucre, du soja ou du café, pour l'exportation ou pour la production d'agro carburants. Les conséquences du développement de cette agriculture sont dramatiques : expulsion de la main d'œuvre locale, bas salaires ; en 2005, 300.000 salariés ruraux ont perdu leur emploi ; la possession de la terre est concentrée entre les mains d'une minorité.

La Politique Agricole Commune de l'Union européenne favorise l'existence des grandes entreprises agricoles dépendantes de l'importation de protéines végétales pour la production de viande ; elle favorise le dumping à l'exportation, ruinant par là même les petits agriculteurs du Sud. En Wallonie, Région de Belgique, 73 % des aides publiques à l'agriculture vont à 20 % des exploitations, les plus grosses, qui représentent 59 % des superficies agricoles cultivées et seulement 25 % des emplois ruraux. Dans l'Union Européenne, 70 % des aides vont à 30 % des exploitations.

NOURRIR LES POPULATIONS OU FABRIQUER DES AGRO CARBURANTS ?

N'est-il pas temps de développer un autre type d'agriculture qui fasse cesser la concurrence entre 28 millions de personnes qui travaillent avec des machines et 1 milliard de paysans qui n'ont que la force de leurs bras ? Faut-il continuer à défricher les forêts en Amazonie, en Indonésie ou en Afrique pour produire des agro carburants ?

D'autant que l'eau devient une denrée rare : l'agriculture dans le monde absorbe environ 70 % de l'eau douce disponible, notamment dans les pays à agriculture intensive.

Dans le monde, des millions de petits paysans et d'autochtones dépendent de l'agriculture locale et de son développement pour subsister. Les priver de leurs terres et productions locales, c'est les priver de leur droit à l'alimentation. Les Droits de l'Homme impliquent que chaque être humain puisse choisir librement comment il désire faire valoir son droit à l'alimentation : c'est le principe de base de la souveraineté alimentaire.

L'EQUILIBRE HARMONIEUX DE L'AGRICULTURE FAMILIALE PAYSANNE

Dans la plupart des pays africains, l'agriculture familiale et paysanne représente de 30 à 50 % de la richesse produite dans le pays. Elle représente la principale source de revenus et de moyens d'existence de 70 à 80 % de la population du continent.

« Seules plusieurs mains réunies permettent de ramasser la farine renversée » dit un proverbe africain. Autrement dit, il faut agir ensemble pour développer les filières locales de production, des activités économiques locales afin d'augmenter le niveau de vie des populations. En Thaïlande, la production de riz biologique permet une augmentation des revenus des producteurs, fournit une alimentation saine et de

qualité à leurs familles et aux populations locales. Elle permet le maintien et le développement de l'emploi local.

LE DROIT A UNE ALIMENTATION Saine ET DE QUALITE

Le modèle agricole fondé sur l'agriculture familiale paysanne est un modèle alternatif : organisation et occupation des terres en petites et moyennes exploitations, exigence d'aides financières aux petits agriculteurs, exigence d'une réforme agraire qui garantit la terre aux familles sans terre (4 millions de familles au Brésil), développement de la polyculture et non la monoculture, production d'aliments sains, sans pesticides ni produits chimiques, refus des OGM, création d'emplois locaux, garantie d'un revenu à ceux et celles qui travaillent dans le milieu rural.

Les sociétés demandent aux agriculteurs de fournir aux populations une alimentation saine, diversifiée et de qualité, dans un environnement sain, dans la biodiversité, sans pollution majeure de l'air, des eaux et des sols. Base de l'économie rurale, l'agriculture familiale paysanne est plus qu'un mode de production alimentaire. Elle doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment, en produisant sur des exploitations à taille humaine une alimentation saine, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

DIX PRINCIPES DE BASE

« L'agriculture paysanne est la fleur qui ne peut s'épanouir que dans un équilibre harmonieux de ses pétales » (François Dufour, responsable français du syndicat agricole « Confédération paysanne », affilié à Via Campesina). Elle met en œuvre une certaine idée du métier de paysan et de l'agriculture, une recherche vers un mieux-être individuel et collectif, et elle a besoin d'un cadre global pour se développer. Il convient de repenser les fonctions et la place de l'agriculture dans la société. Il faut redonner aux actifs agricoles leur rôle social, économique et écologique, afin de considérer la production agricole dans sa globalité.

L'agriculture familiale paysanne a l'ambition de répondre à cet objectif et repose sur 10 principes de base:

- Répartir les volumes de production afin de permettre au plus grand nombre d'accéder au métier d'agriculteur et d'en vivre. Elle est donc à l'opposé de l'agriculture industrielle et intensive ;
- Etre solidaire des paysans des tous les pays et en particulier développer la solidarité entre les paysans des pays pauvres ;
- Respecter la nature ;
- Valoriser les ressources abondantes et économiser les ressources rares, comme l'eau ;
- Rechercher la transparence dans tous les actes liés à la production et à la vente des produits agricoles ;
- Assurer la bonne qualité de goût et sanitaire des produits ;
- Viser le maximum d'autonomie dans le fonctionnement et la vie des exploitations ;
- Rechercher des partenariats avec d'autres acteurs locaux du monde rural, pour dynamiser la vie locale, sociale et humaine ;
- Maintenir la biodiversité de la vie animale et des variétés végétales cultivées, biodiversité qui permet une meilleure vie pour tous ;
- Raisonner toujours à long terme et de manière globale, en inscrivant l'agriculture dans le développement durable.

SOLIDARITE ENTRE PAYSANS DU MONDE

L'agriculture familiale paysanne a besoin d'un cadre politique global pour se développer et réaliser ses objectifs. La première exigence est de garantir aux producteurs un revenu décent, et la mise en œuvre d'une politique sociale au service de l'emploi en rural. La deuxième est la mise en place de mesures et de moyens qui privilégient la qualité des produits. L'agriculture familiale paysanne agit en faveur du développement local, par la non-concentration des exploitations et des terres, en privilégiant des projets collectifs de développement local en concertation avec les pouvoirs locaux. Par la promotion de la biodiversité, elle préserve la nature. Elle exige enfin des garanties pour le foncier : le droit à la terre pour celui qui la travaille.

Elle a donc une dimension sociale basée sur l'emploi en rural, la solidarité entre paysans, entre régions, entre paysans du monde. Elle doit être économiquement efficace, respecter les consommateurs dans leurs choix alimentaires et préserver la nature. Nous sommes dans la dynamique de l'économie sociale et solidaire, telle que définie dans VMR N° 89.

AGIR POUR PESER SUR LES DECISIONS DES POUVOIRS PUBLICS

Le principe de la souveraineté alimentaire est la base de la réussite de l'agriculture familiale paysanne. Nous devons agir pour organiser la société à partir de l'accès pour tous aux droits fondamentaux, en particulier le droit à l'alimentation. Pour réussir à relever le défi de nourrir la population, l'agriculture familiale paysanne a besoin d'un cadre politique qui la soutienne au lieu de favoriser l'agriculture industrielle et la concentration des terres et des moyens de production.

Les ruraux organisés en mouvements, organisations diverses ou syndicats demandent aux Etats de reconnaître et appliquer le principe de la souveraineté alimentaire. Les organisations paysannes doivent participer à toute négociation concernant l'avenir de l'agriculture dans leur pays et dans le monde. Pour peser encore plus sur les décideurs, il faut créer des alliances avec les consommateurs et d'autres acteurs qui veulent agir dans le même sens.

PENALISER LES PRATIQUES AGRICOLES DESTRUCTRICES DE LA TERRE

Les pays du Sud ont le droit de protéger leurs propres agricultures vivrières par des droits de douane conséquents sur les produits alimentaires importés. L'une des conséquences de ces choix sera de provoquer les pays riches et industrialisés à limiter leur production agricole et à mettre fin aux pratiques d'exportation à bas prix avec subventions publiques (le dumping). Les agricultures de tous les pays doivent se concentrer sur la satisfaction des besoins des marchés locaux pour des produits de qualité proposés aux consommateurs.

Il faut aussi que les organisations paysannes demandent aux gouvernements d'appuyer le travail des mouvements sociaux en rural, le travail en faveur de réformes agraires pour garantir aux agriculteurs le droit et l'accès à la terre, à l'eau, aux semences paysannes, aux ressources de production. Comme le dit une organisation paysanne d'Argentine, les pouvoirs publics doivent appuyer l'agriculture organique, biologique, diversifiée, pour faciliter le droit et l'accès aux terres improductives par les paysans qui veulent les travailler. Et elle ajoute : « Les pouvoirs publics doivent mettre en place des dispositifs qui pénalisent les pratiques agricoles anti-écologiques, polluantes et qui détériorent la nature, donc agir contre les multinationales agroalimentaires, et contre les pratiques de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale. Car le secteur de l'agriculture familiale paysanne est le plus important dans le monde et garantit une qualité de vie pour tous et une alimentation saine et de qualité. »

METTRE EN ŒUVRE LES DROITS HUMAINS POUR TOUS

Insérée dans la dynamique de l'économie sociale et solidaire, l'agriculture familiale paysanne peut ainsi développer ses dimensions sociale, économique et environnementale. Elle contribue à renforcer les notions de société, de solidarité, de citoyenneté. Elle est plus qu'un outil économique, en créant du lien social. Des jeunes sans emploi qui se lancent dans la création de textile pour le vendre font plus que tisser du tissu ; ils créent aussi du tissu social entre eux et dans la société. Il en est de même pour l'agriculture familiale paysanne.

L'économie sociale et solidaire conduit à de nouvelles formes de structure politique et de contre-pouvoir. Elle est un formidable moyen de réfléchir et d'expérimenter une répartition plus équitable des richesses, donc à la mise en œuvre des droits humains pour tous.

EN GUISE DE CONCLUSION

« Je parle d'économies harmonieuses et viables »

« Je parle de millions d'hommes arrachés à leurs dieux, à leur terre, à leurs habitudes, à leur vie, à la danse, à la sagesse. Je parle de millions d'hommes à qui l'on a inculqué savamment la peur, le complexe d'infériorité, le tremblement, l'agenouillement, le désespoir, le larbinisme.

Je parle d'économies naturelles, d'économies harmonieuses et viables, d'économies à la mesure de l'homme indigène, désorganisées, de cultures vivrières détruites, de sous-alimentation installée, de développement agricole orienté selon le seul bénéfice des métropoles, de rafles de produits, de rafles de matières premières. »

(Aimé Césaire, poète et homme politique français – Martinique 1913-2008 – Extrait de « Discours sur le colonialisme » 1950).

Daisy Herman
Secrétaire générale FIMARC, chercheur associé ACRF

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de

